Coopération Italienne au Développement
Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale

REVUE CONJOINTE

DE LA COOPERATION SENEGALO-ITALIENNE

18 JUIN 2015

Matrice des recommandations

Recommandations générales
Le renforcement du mécanisme de suivi-évaluation. Il est recommandé de mettre en place dans chaque UGP des cellules de suivi-évaluation avec des experts et des points focaux. De plus, il est envisagé que les réunions des Comités Nationaux de Pilotage (CNP) des programmes se tiennent semestriellement, pour pouvoir suivre de plus près l'évolution des programmes.
L'harmonisation des procédures opérationnelles des programmes. Il est recommandé que la gestion technique et financière des ressources humaines, la tenue des comptes et la rédaction des Rapports Techniques et Financiers (RTF) et de tous les autres documents techniques et financiers soient harmonisés. A cet effet, une *task force* composée par les coordonnateurs des UGP et par les experts de la Coopération Italienne sera constituée. Elle devra démarrer ses travaux dans de plus brefs délais et les compléter dans les six mois qui suivent sa constitution
L'amélioration de la communication interne et externe. Il est recommandé d'améliorer la communication interne entre toutes les parties prenantes impliquées dans chaque programme (les UGP nationales et régionales, les centres de recherches associés aux projets, les instituts académiques et financiers, les bénéficiaires, et toutes les autres parties prenantes). Il est aussi envisagé d'augmenter la visibilité des activités réalisées dans chaque programme à travers une stratégie de promotion impliquant différents instruments en fonction du contexte (pancartes sur les terrains, médias nationaux et internationaux, sites web, évènements et autres). Il est recommandé de formuler une stratégie unitaire de promotion des activités de la Coopération Italo-Sénégalaise.
Le renforcement de la synergie entre tous les programmes. Il est recommandé d'accroître la synergie entre tous les programmes à travers le renforcement du dialogue entre les différents ministères sectoriels partenaires pour développer une stratégie globale et unifiée. Il est envisagé d'organiser des réunions périodiques avec tous les acteurs afin de discuter des thématiques transversales et de développer un forum de discussion entre les différentes institutions pour maintenir et consolider une approche en ligne avec les priorités du Plan Sénégal Emergent.

Recommandations par programme

Programme	Début	Fin	Financement du Gouvernement Italien	Financement Engagé à la date du 31/05/2015	Recommandations Principales	Délais pour les Recommandations	Ministère de Tutelle	Structure/Responsable
CIDEL (Connaissance Innovatrice et Développement Local)	2010	2015	1 060 000 €	1 052 000 €	1) Intégrer les principales activités du CIDEL dans le nouveau programme PADESS prévu dans le Programme Pays Sénégal Italie 2014 2016 (i) et leur appropriation par l'Etat du Sénégal dans son budget national (ii). *Responsable : Coopération Italienne / MEFP / MGLDAT*	1) fin juin 2015 (i) et fin juillet 2015 (ii)	Ministère de la Gouvernance Locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MGLDAT)	Cellule de Planification et d'Evaluation Technique des Programmes et Projets (CPETPP) - M. Oumar Wade
					2) Établir un cadre stratégique national de promotion de la coopération décentralisée, notamment, à partir des expériences du CIDEL. *Responsable : MGLDAT*	2) août 2015		
					3) Développer des mécanismes de valorisation et de partage des connaissances et pratiques innovantes en matière de développement local initiées par le CIDEL. *Responsable : MGLDAT*	3) août 2015		

PAPSEN (Programme d'Appui au Programme National d'Investissement en Agriculture du Sénégal) ; PAIS (Programme Agricole Italie-Sénégal)	2012	2018	48.955.000 €	2.588.000 €	1) Renforcer le mécanisme de gestion technique grâce à la mise en œuvre d'un mécanisme de S&E (MSE), des PTBA détaillés, la mise en place d'un plan de communication et le renforcement des capacités des 3 UGP ; *Responsables : Coordinateurs national et des 2 UGP (Centre et Sud)*	1) fin septembre 2015	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural (MAER)	Unité de Gestion du Programme Nationale (UGPN) - Ahmed FALL
					2) Renforcer et améliorer la gestion financière à travers l'élaboration d'un plan de décaissement détaillé et de suivi rapproché sur le terrain ; *Responsables : Coordinateurs national et des 2 UGP (Centre et Sud)*	2) fin décembre 2015		
					3) Organiser et améliorer l'orientation et la supervision du programme à travers des réunions semestrielles du CNP *Responsable : Coordinateur national.*	3) début juillet 2015		
					4) Harmoniser les procédures de passation de marché internationale prévues par l'Accord bilatéral. *Responsables : Coopération italienne/Coordinateur national.*	4) fin décembre 2015		

PIDES (Programme Intégré de Développement Economique et Local)	2012	2016	6 000 000 €	4 300 000 €	1) Renforcer le système de suivi-évaluation en intégrant des experts au niveau national et des points focaux au niveau local	1) 01/09/2015	Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance (MFFE)	Cellule de suivi Opérationnelle de Programme de Lutte contre la Pauvreté (CSO-PLCP) du MFFE - Ousmane Ka
					2) Assurer l'accompagnement des porteurs de projets en perspective de leur migration vers l'entrepreneuriat et l'autonomisation économique à travers des financements plus importants	2) 30/08/2015		
					3) Améliorer la visibilité du Programme à travers des actions et supports de communication adaptés	3) 31/12/2015		
PAEF (Projet d'Appui à l'Education des Filles) PAEF PLUS (Projet d'Appui à l'Education Féminine et à l'Empowerment des Femmes pour un Développement Local Inclusif)	2010	2017	6 750 000 €	4 389 300 €	1) Effectuer une évaluation d'impact sur l'activité d'appui aux AME, réalisées dans la première phase, pour identifier les AME qui pourront être soutenues durant la deuxième phase du projet	1) 30/08/2015	Ministère de l'Education Nationale (MEN)	Cadre de coordination des initiatives en faveur de l'éducation des filles (CCIEF) du MEN - Aissatou Dieng
					2) Proposer un système de match funding avec les AME, déjà soutenues dans la première phase, sur la base d'un plan de développement détaillé de ces écoles	2) 30/12/2015		
					3) Prévoir un système de pérennisation des activités de soutien de filles dans les écoles déjà financées dans la première phase du projet	3) 30/10/2015		
					4) Améliorer la visibilité du projet au niveau local	4) 30/09/2015		

PLASEPRI (Programme d'Appui au Secteur Privé et à la valorisation de la diaspora Sénégalais en Italie)	2009	2015	23 700 000 €	23 700 000 €	1) Mettre en place pour la 2e phase un comité technique de suivi 2) Accroitre la visibilité et l'appropriation du programme par le développement du volet communication 3) Assurer un meilleur suivi des fournisseurs BDS pour garantir l'impact de la formation auprès des bénéficiaires finaux 4) Développer un système de suivi des crédits, en relation avec les SFD 5) Renforcer le partenariat avec certains partenaires (FONGIP, DCA, etc.) pour régler les problèmes de garantie 6) Développer un programme spécifique de communication envers la diaspora et développer des mécanismes pour faciliter les relations entre cette cible et les IFL	Deuxième Phase Programme (Déc. 2015)	Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance (MFFE)-Ministère de la Microfinance	Direction de la Microfinance